

Orientations annuelles du REMDUS

2026-2027



remdus

Regroupement étudiant de maîtrise,
diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke

INTRODUCTION

Tout au long de l'année, le Comité de direction (CD) du Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) travaille sur divers projets et enjeux, en plus des mandats qui sont confiés aux membres du CD. Ce document se penche sur les orientations annuelles qui seront portées par le REMDUS, desquelles le CD sera responsable au cours du mandat 2026-2027. Ces orientations sont des suggestions développées par le Comité de planification stratégique, composé de membres du Conseil d'administration et du Congrès. Les suggestions devront être adoptées par le Congrès et l'Assemblée générale. Ces deux instances auront également le pouvoir de proposer d'autres orientations si elles en ressentent le besoin.

Les orientations annuelles guideront les membres du prochain Comité de direction dans la production de leurs cahiers de mandat. Ces derniers contiennent des objectifs précis en adéquation avec les orientations annuelles. Les orientations annuelles viennent donc diriger le travail qu'effectuera le CD lors du prochain mandat.

Des réflexions antérieures ont déjà été réalisées afin de prévoir une planification à plus long terme. En effet, adoptées à l'été 2025, des modifications aux règlements internes ont changé la perspective du comité de planification stratégique, notamment en donnant au comité les devoirs de consulter une diversité d'associations ou regroupements dans un souci d'obtenir une multitude de points de vue et réalités différentes. Bien que le document présenté ressemble aux documents des années antérieures, il est appelé à changer de forme dans le futur.

VISIBILITÉ DU REMDUS AUPRÈS DE SES MEMBRES

Représentant maintenant près de 11 000 membres, le REMDUS a inévitablement des enjeux en matière de visibilité. Le rapatriement de cotisations à l'automne 2025 auprès de programmes qui ne cotisaient pas amplifie la nécessité du REMDUS à accroître sa visibilité et les services qu'il offre. Ce sont près de 2000 personnes qui sont devenues membres du REMDUS via cette situation.

Le REMDUS développe des services qui peuvent répondre aux besoins des membres. C'est le cas, notamment, d'un Centre de la petite enfance (CPE), des Journées Réd-Action et d'un projet de logement étudiant en collaboration avec UTILE. Ces initiatives se doivent d'être plus publicisées auprès de la population universitaire.

Pour ce faire, les canaux de communication du REMDUS, comme le nouveau site web, doivent répondre aux besoins des membres. Ils doivent être facile d'utilisation, accessibles et présentés des informations pertinentes. Au cours de la dernière année, de nombreux documents ont été rendus disponibles afin de démocratiser les instances du REMDUS et le travail de l'équipe au quotidien.

Le REMDUS ayant une forme similaire à celle d'une fédération, avec un Congrès composé des associations représentantes, il se doit de travailler pour encourager les associations à se présenter au Congrès et à participer activement aux discussions.

Finalement, 2027 sera le 40e anniversaire du REMDUS. Cette étape importante de notre regroupement doit être vue comme une opportunité majeure de rayonnement, de visibilité et d'innovation. Une réflexion sérieuse devra être enclenchée rapidement afin de planifier ces festivités.

- S'assurer que le REMDUS puisse rejoindre tous ses membres et les associations regroupant des personnes étudiantes aux cycles supérieurs ;
- Promouvoir efficacement le REMDUS et ses services aux membres du regroupement
- Faire connaître auprès de ses membres les services que le REMDUS développe;
- Améliorer les outils de communication que le REMDUS utilise auprès de ses membres;
- Encourager la mobilisation des associations représentantes au Congrès;
- Accroître ou mettre en place des partenariats et des commandites structurantes auprès du REMDUS.
- Faire connaître notre régime d'assurance
- Mettre en œuvre un sondage de notoriété auprès de la communauté étudiante des cycles supérieurs
- Réfléchir à l'organisation d'activités soulignant le 40e anniversaire au REMDUS prévu en 2027

IMPLICATION ÉTUDIANTE AUX CYCLES SUPÉRIEURS

L'implication étudiante est un enjeu d'envergure aux cycles supérieurs. Pour diverses raisons, elle peut représenter une tâche supplémentaire pour les personnes étudiantes. Néanmoins, l'engagement dans la vie étudiante est essentiel à la santé démocratique des différentes organisations associatives et universitaires. Elle promeut une meilleure représentation de la communauté étudiante aux cycles supérieurs.

Le REMDUS doit soutenir l'implication étudiante sous toutes ses formes. Après l'instauration de la mention d'implication sur le relevé de notes, le REMDUS doit s'assurer de continuer à la promotion de l'implication étudiante. Cette mesure structurante étant bénéfique pour la population étudiante, le REMDUS doit maintenir sa

- Valoriser l'implication étudiante;
- Travailler à montrer à quel point toute forme d'engagement peut entraîner des répercussions positives;
- Assurer une meilleure reconnaissance institutionnelle;
- Encourager les relations entre les différentes associations et regroupements étudiants;
- Encourager la Fondation de l'Université et ses donateurs à octroyer des bourses pour l'engagement, plutôt que pour l'excellence uniquement.

PARENTS AUX ÉTUDES

Parmi les membres du REMDUS, il y a un grand nombre de parents aux études. Cette communauté vit des enjeux particuliers. De nouveaux projets destinés à ces membres sont nécessaires afin de répondre à leurs besoins et demandes. Il est important d'offrir des activités variées, qui puissent permettre aux parents d'échanger entre eux, mais aussi de faire des activités familiales à faible coût.

Le REMDUS doit s'assurer de faire connaître aux parents aux études ses services actuels et ses nouveaux projets. De plus, il doit veiller à ce que le contexte universitaire soit adapté à leur réalité.

- Offrir des services pour les parents aux études;
- Organiser des activités diversifiées pour tous les groupes d'âge;
- Organiser des activités destinées aux parents aux études uniquement, sans enfants;
- Militer en faveur d'un milieu d'enseignement et de recherche adapté pour les parents aux études;
- S'assurer de la diffusion d'informations pertinentes pour les parents aux études.

ACTIVITÉS SOCIALES

Afin d'accentuer l'attractivité de la vie de campus et bonifier le parcours universitaire de la population étudiante, le REMDUS doit proposer des activités accessibles et intéressantes. En plus de sortir les personnes étudiantes de l'isolement, organiser des activités sociales favorise le sentiment d'appartenance des personnes à leur milieu d'études et permet de mieux rejoindre les membres. Planifier des activités accentue également la visibilité du REMDUS et de ses services.

- Organiser une diversité d'activités sociales;
- Favoriser la création d'un meilleur réseau;
- Organiser des activités qui encouragent les échanges;
- Organiser des activités qui permettent d'aller chercher les membres de manière individuelle et pas seulement en groupe;
- S'assurer de mettre en place des activités accessibles et abordables.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les multiples rapports d'experts sur le climat nous indiquent que l'action climatique ne peut plus attendre. Les individus et les organisations doivent adopter des pratiques écoresponsables. Ils doivent prendre des décisions éthiques qui considèrent la crise climatique dans sa globalité.

Le REMDUS doit valoriser et adopter des pratiques favorisant la transition écologique. Il doit faire son possible pour contrer la crise climatique.

La transition écologique dépassant les pratiques, le REMDUS se doit de militer pour la transition écologique.

- Collaborer avec les différents partenaires sociaux et institutionnels;
- S'assurer d'avoir de bonnes pratiques écologiques;
- Être un groupe de pression pertinent au niveau institutionnel et politique;
- Sensibiliser l'administration universitaire à l'importance d'intégrer l'enseignement de saines pratiques environnementales dans les cours;
- Sensibiliser la communauté universitaire à la cause environnementale.

CONDITION ÉTUDIANTE ET LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Les expériences académiques vécues par les membres du REMDUS sont riches et diversifiées. Elles doivent avoir lieu dans un contexte adéquat, respectant les droits et la dignité des personnes

étudiantes. L'encadrement, le financement et la diversification de la recherche doivent être réalisés en considérant les réalités actuelles de la communauté étudiante.

Le REMDUS doit faire valoir les enjeux académiques vécus par ses membres auprès des parties prenantes concernées. Il doit veiller à ce que les droits étudiants soient respectés.

Avec l'utilisation de plus en plus courante de l'intelligence artificielle, les répercussions sur les méthodes d'apprentissage sont nombreuses. L'intelligence artificielle modifie également le rapport à son travail et peut soulever de nouveaux enjeux. De plus, la position de l'UdeS est claire. L'intelligence artificielle se doit d'être incluse dans la formation académique des personnes étudiantes. Par conséquent, le REMDUS se doit de prendre position à cet effet, afin de bien représenter les besoins de la communauté étudiante, mais aussi de la protéger.

- S'assurer que les enjeux vécus et rapportés par les associations représentantes soient amenés aux instances universitaires pertinentes;
- Être un acteur de défense de droit étudiant dans le cadre de la liberté académique;
- S'assurer d'un milieu d'enseignement et de recherche sain et de qualité;
- Militer pour la diversification de l'enseignement et de la recherche;
- Militer pour que le financement de la recherche soit le plus juste et équitable que possible;
- Militer afin que l'encadrement de la recherche à l'UdeS soit optimal;
- Veiller à la valorisation du statut étudiant;
- Continuer la promotion du Bureau des droits étudiants;
- Prendre position sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le milieu académique.

LUTTE AUX VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL (VACS)

La communauté étudiante doit bénéficier en tout temps d'un sentiment de sécurité. Le gouvernement provincial et les institutions d'enseignement doivent mettre en place des initiatives régissant les VACS. Récemment, la Loi 42 : *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail* a vu le jour, interdisant l'application de clauses d'amnisties dans le cas de violences physiques et psychologiques, incluant celles à caractère sexuel.

Le REMDUS doit travailler pour assurer la sécurité de ses membres. Les membres doivent avoir accès aux informations et aux ressources pertinentes en matière de VACS.

- Être un acteur de la sécurité des campus et des milieux de stage;
- Diffuser des informations et des ressources en lien avec les VACS.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Le bien-être psychologique et physique est essentiel à la poursuite et la réussite des études. Le *Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026* adoptée par le ministère de l'Enseignement supérieur du Gouvernement du Québec vient à échéance en 2026. Ce plan a permis d'imposer à tous les établissements d'enseignement supérieur l'instauration d'une politique institutionnelle sur la santé en matière de santé mentale étudiante, de bonifier l'enveloppe budgétaire associée à des initiatives en santé mentale sur les campus et de fonder un Observatoire sur la santé mentale étudiante, entre autres. La fin de ce plan d'action risque d'impacter le financement des institutions d'enseignement, ce qui ne peut pas se laisser ressentir sur les services offerts à la communauté étudiante.

Des investissements et mesures supplémentaires visant la création, la bonification et la promotion des services en matière de santé et bien-être permettraient l'amélioration de la qualité de vie des personnes étudiantes. Le service d'assurance collectif du REMDUS étant maintenant complètement accessible pour la communauté étudiante internationale depuis l'automne 2024, la visibilité et la qualité du service doit continuer à être maintenu.

Le REMDUS s'engage à agir et à promouvoir les ressources favorisant la santé et le bien-être des personnes étudiantes pour garantir un milieu d'étude sécuritaire.

- Proposer et mettre en place des mesures et services structurants afin d'aider la santé physique et psychologique de ses membres;
- Appuyer et publiciser les initiatives et ressources déjà en place;
- Offrir des activités diversifiées en lien avec la santé globale.
- S'assurer d'offrir un service d'assurance de qualité qui répond aux besoins de la communauté étudiante.

LOGEMENT ÉTUDIANT

À Sherbrooke, la crise du logement est réelle. Près de la moitié des personnes étudiantes allouent plus de 30 % de leur revenu annuel à leur loyer et l'augmentation du coût moyen des logements était de 60,5 % entre 2018 et 2025 à Sherbrooke. Il s'agit de la deuxième ville au Québec où l'augmentation du loyer est aussi importante. Par conséquent, la communauté étudiante est fortement touchée par cette crise du logement.

Les membres du REMDUS ont droit à un logement réellement abordable, sécuritaire et salubre. Le Regroupement militera et informera la population étudiante aux cycles supérieurs de ses droits afin de contrer la crise du logement. Dans cette optique, le REMDUS collabore depuis quelques années avec UTILE afin de mettre en place un projet de logement abordable destiné à la

communauté étudiante. L'accomplissement de ce projet le plus rapidement possible demeure prioritaire pour la communauté étudiante des cycles supérieurs.

En décembre 2024, un communiqué de l'Université de Sherbrooke annonçait le transfert de la gestion des résidences étudiantes E et une emphytéose pour les résidences G au campus principal, ainsi que son désir de céder via emphytéose les terrains acquis aux Missionnaires de Mariannahill à un promoteur pour construire de nouvelles résidences étudiantes. Le plan de l'UdeS est clair, suivant le manque de financement du gouvernement du Québec pour rénover et construire de nouvelles résidences, l'UdeS se tourne vers la privatisation. Au Conseil d'administration de mai et septembre 2025, le CA de l'UdeS a approuvé les emphytéoses pour le secteur G au Groupe Custeau (mai) et les terrains Mariannahill via une emphytéose au Groupe Canora (septembre). La gestion du secteur E a été cédée au Groupe Custeau en mai 2025. Par conséquent, l'UdeS s'est tournée vers la privatisation de ses résidences étudiantes avec des partenaires exclusivement privés.

Tout au long de ce processus, le REMDUS a mis de l'avant ses positions en matière de logement et a fait entendre la voix de la communauté étudiante. Par conséquent, le REMDUS se doit de continuer à :

- Militer pour des logements réellement abordables, salubres et de qualité;
- Informer la population étudiante sur les enjeux de logement qui la touchent;
- Poursuivre notre collaboration avec UTILE pour la construction de notre projet de logement sur la rue Pacifique
- Faire entendre la voix étudiante dans le dossier de la privatisation des résidences sur le campus principal.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (ÉDI)

Les enjeux sociaux relatifs à l'équité, la diversité et l'inclusion sont toujours d'actualité. Le REMDUS doit s'assurer de sensibiliser ses partenaires et les parties prenantes du milieu de l'enseignement supérieur en matière d'ÉDI. Il doit veiller à la prévention des situations de discrimination et travailler à la mise en place de mesures pertinentes.

Le REMDUS doit continuer son travail de collaboration avec l'Université de Sherbrooke et ses autres plus proches partenaires, comme la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) ainsi que l'Union étudiante du Québec (UEQ), pour contribuer positivement à l'expérience universitaire de chaque personne, quelle que soit sa situation.

- Sensibiliser les parties prenantes aux différentes conditions d'apprentissages particulières;
- Mettre sur pied et publiciser des initiatives permettant de prévenir les situations de discriminations;

- S'assurer de l'accessibilité universelle des services à la communauté universitaire;
- Offrir de la visibilité aux organismes appropriés et s'assurer de communiquer les informations pertinentes à la communauté étudiante;
- Travailler à la mise en place de mesures structurantes permettant d'inclure les personnes étudiantes autochtones aux cycles supérieurs à l'UdeS.

PERSONNES ÉTUDIANTES INTERNATIONALES

L'UdeS accueille un peu moins de 3000 personnes étudiantes internationales annuellement. Cependant, les différents paliers de gouvernement (fédéral et provincial) sont venus restreindre le nombre de permis d'étude et de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) par établissement d'enseignement. Par conséquent, le maximum de personnes étudiantes internationales que peuvent accueillir l'UdeS est d'environ 2500 personnes, dont la vaste majorité de celles-ci étudient aux cycles supérieurs en excluant de ce plafond, les personnes étudiantes déjà présentes sur le territoire.

Les personnes provenant de l'extérieur du Canada peuvent être confrontées à des enjeux spécifiques et avoir des besoins particuliers, surtout dans le contexte politique actuel, où les délais de traitements de demandes sont extrêmement longs, où leur statut étudiant est souvent remis en question par les politiques gouvernementales et du fait que le gouvernement du Québec a aboli le Programme d'expérience québécoise (PEQ) qui permettait aux personnes diplômées d'accéder plus rapidement à la résidence permanente. Il est impératif que le Regroupement prenne en considération ces enjeux et ces besoins dans ses démarches de revendications et de collaboration.

L'UEQ a mis en place un comité de travail spécifique sur la communauté étudiante internationale. Il sera ainsi possible pour les associations étudiantes de campus de se rassembler pour discuter des enjeux propres à cette population et d'agir plus rapidement qu'en passant par des instances formelles. Le REMDUS doit prendre part aux discussions et aux actions qui seront entreprises pour protéger les droits des personnes étudiantes internationales, surtout dans un contexte d'année électorale au Québec.

- Militer auprès des instances universitaires pertinentes pour que plus d'informations soient transmises aux personnes étudiantes internationales avant leur arrivée;
- Collaborer avec les partenaires concernés afin de mettre en place des activités pour briser l'isolement et favoriser la création d'un réseau;
- Collaborer avec les parties prenantes pertinentes sur le dossier de l'insertion professionnelle des personnes étudiantes internationales;
- Militer pour les droits des personnes étudiantes internationales au niveau institutionnel et politique.

ACCREDITATIONS DES ASSOCIATIONS

Sur les 25 associations représentantes du REMDUS, seules deux sont accréditées en vertu de la Loi 32 *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*. L'accréditation permet notamment de solidifier la reconnaissance légale et institutionnelle de l'association, de garantir certaines obligations (accès à un local ou à la liste des membres, par exemple) et de faciliter le prélèvement des cotisations.

En 2025-2026, plusieurs groupes politiques, comme la Commission de la Relève de la Coalition Avenir Québec (CRCAQ), ont remis en question cette loi fondamentale dans le fonctionnement d'une association étudiante. Ces regroupements militent auprès du gouvernement de la CAQ afin de restreindre l'utilisation des cotisations étudiantes et que les associations étudiantes soient inclus dans le projet de loi 3, *Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail*. Par conséquent, le REMDUS se doit de défendre et militent en faveur de l'accréditation étudiante.

De plus, lors de notre camp de formation, certaines associations ont manifesté leur souhait d'entreprendre des démarches pour s'accréditer. L'apport du REMDUS comme facilitateur et accompagnateur dans ces démarches s'avère crucial pour le bien de la vie démocratique étudiante.

- Soutenir les associations représentantes du REMDUS dans leurs démarches d'accréditations;
- Défendre les droits des associations étudiantes représentantes du REMDUS de s'accréditer en vertu de la loi 32 *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*.

GOUVERNANCE

Le REMDUS se dote de règlements et de politiques pour mieux régir sa structure, les rôles de ses différentes instances et l'encadrement de ses processus démocratiques. Ces documents doivent être revus dans des délais raisonnables pour répondre aux besoins actuels du REMDUS et prévenir quelconques enjeux. Le rapatriement des programmes qui ne cotisaient pas au REMDUS cet automne accentue la pertinence de revoir certaines politiques ou règlements.

De plus, le REMDUS doit s'assurer que les personnes impliquées au sein de la structure du REMDUS aient l'accompagnement nécessaire pour bien remplir leurs obligations, que ce soit les personnes employées, les membres du conseil d'administration ou du congrès. Outiller ces personnes avec des formations ou de l'accompagnement, entre autres, permet de faciliter l'implication au sein de la structure du Regroupement et de solidifier cette dernière.

- Outiller les personnes employées et les personnes impliquées au sein du REMDUS dans le cadre de leurs fonctions;
- Améliorer et mettre à jour les différents règlements et les politiques du REMDUS;
- Offrir des formations pertinentes aux associations membres selon leurs besoins.

ENJEUX POLITIQUES

Plusieurs enjeux politiques des dernières années continueront d'être d'actualité en 2026-2027. Ceux-ci ne sont pas des objectifs à proprement parler, mais permettent de cibler certains éléments ayant un impact considérable sur la communauté étudiante. Ils s'ajoutent donc aux grandes orientations du Regroupement.

- Situation des personnes étudiantes internationales;
- Financement de la recherche;
- Précarité étudiante;
- Élections provinciales québécoises;